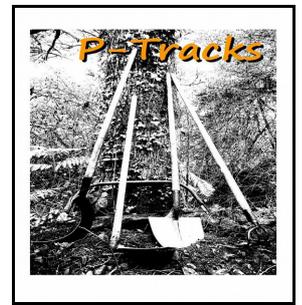




**ESPACE JUMPTRACK,
PUMPTRACK et DIRT
LA CHAPELLE-
BOUËXIC**



P-Track - 06 71 92 57 75

AVIS AUX UTILISATEURS

- L'accès est autorisé sous la **responsabilité individuelle de chacun**.
- Pratique autorisée sous réserve de **deux personnes minimum**.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par des adultes responsables qui veillent à la sécurité de tous.
- En accédant à cet espace, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement d'utilisation affiché sur le tableau d'affichage salle des sports ou sur le site internet (<http://www.lachapellebouexic.fr/>).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Le **port du casque est OBLIGATOIRE** ainsi que les protections corporelles (coudières, genouillères, gants...).
- La pratique est réservée aux VTT et BMX.
- Les véhicules motorisés sont strictement **INTERDITS**
- L'entrée en piste se fait selon les zones de départ et en tenant compte des autres utilisateurs.

CONSEILS PRATIQUES

- Ne surestimez pas votre niveau.
- Sur la piste, visualisez votre trajet et adaptez votre vitesse.
- Sur la piste, une seule personne doit évoluer afin de ne pas entrer en collision avec un autre usager.
- Les spectateurs sont priés de rester en dehors des zones de roulage, pour leur sécurité et ne pas gêner les utilisateurs.
- Pour le bien de tous, respectez le site et l'ensemble des structures mises à disposition par la ville de La Chapelle-Bouëxic

INTERDICTION DE MODIFIER LES BOSSES

EN CAS D'ACCIDENT :
Samu 15
Pompiers 18